

Administration communale Parc Hosingen

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 22/07/2025 10:00

Lieu : sur le portail des marchés publics (aux bureaux de l'Administration Communale Parc Hosingen)

Intitulé : Aménagement du PAP Op der Héi et réaménagement des rues Op der Héi et Bei der Kapell à Hosingen

Description : -Terrassement mécanique en tranchées : $\pm 7\,500\text{ m}^3$ -Canalisation DN250 – 700 : $\pm 1\,250\text{ m}$ -Conduite d'eau DN 150 : $\pm 75\text{ m}$ -Bordures et files : $\pm 5\,000\text{ ml}$ -Surface en pavés : $\pm 3\,000\text{ m}^2$ -Enrobés bitumineux : $\pm 2\,800\text{ to}$

Critères de sélection : Voir cahier des charges, entre autres : - chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier requis : 5,0 million d'euros - Effectif minimum de l'entreprise : 50 personnes - Nombre minimal de références pour des travaux/ouvrages analogues et de même nature durant les 5 dernières années (2019-2023): 5 références.Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution: Envergure des travaux : supérieure à 1.500.000.- € hTVA Nature des travaux : Travaux de canalisation, conduite d'eau, réseaux secs et voiries.

Modalités visite des lieux/réunion d'information : Une réunion d'information obligatoire aura lieu le 30 juin 2025 à 14h00 à l'Administration Communale Parc Hosingen – 11, Op der Héi L-9809 Hosingen.

Conditions d'obtention du dossier : Les cahiers des charges et bordereaux de soumission doivent être téléchargés sur le portail des marchés publics du Grand-Duché du Luxembourg.

Réception des plis : Les offres conformes au règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 08 avril 2018, concernant le régime des marchés publics de travaux et de fournitures et portant l'inscription "Soumission pour..." doivent être transmises par voie électronique via le portail des marchés publics avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Autres informations : Le début des travaux est prévu pour octobre 2025. La durée des travaux est de 350 jours ouvrables. L'entreprise devra mettre à disposition les effectifs nécessaires afin de garantir les délais et demandes particulières, voir remarque importante dans le bordereau.

No. avis complet sur pmp.lu: 2501497

Le collège des Bourgmestre et échevins: M. Romain WESTER, Bourgmestre M. Gilles THILGEN, Echevin M. Georges MAJERUS, Echevin